



NOTICE D'INSTRUCTIONS



**Lire attentivement
avant la mise en
service !**

À conserver pour une utilisation ultérieure

Cette notice d'instructions et de montage fait partie de la machine. Les fournisseurs de machines neuves et d'occasion sont tenus de documenter par écrit que la notice d'instructions et de montage et d'utilisation a été livrée avec la machine et remise au client.

TAXON 25.1

Notice originale

5903147-C-fr-1120

Préambule

Chers clients,

en achetant le **distributeur pour service hivernal** de la série **TAXON** vous avez montré que vous faites confiance à nos produits. Nous vous en remercions ! Nous voulons justifier de cette confiance. Vous avez acquis une machine fiable et efficace.

Si, contre toute attente, vous rencontrez un quelconque problème : notre service après-vente est toujours à votre disposition.



Nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement cette notice d'instructions avant la mise en service du distributeur pour service hivernal et d'observer les indications.

La notice d'instructions vous explique en détail l'utilisation et fournit des informations utiles pour le montage, la maintenance et l'entretien.

Cette notice peut également décrire du matériel ne faisant pas partie de l'équipement de votre machine.

Vous savez que des dommages dus à des erreurs d'utilisation ou à une utilisation non correcte ne peuvent pas être pris en compte dans les prétentions à la garantie.

REMARQUE

Inscrivez ici le type et le numéro de série ainsi que l'année de construction de votre machine.

Vous pouvez lire ces informations sur la plaque signalétique ou sur le châssis.

Veuillez toujours indiquer ces données pour toutes commandes de pièces détachées, d'équipement complémentaire en option ou pour toute réclamation.

Type

Numéro de série

Année de construction

Améliorations techniques

Nous nous efforçons d'améliorer continuellement nos produits. Pour cette raison nous nous réservons le droit d'apporter toute modification ou amélioration que nous jugeons nécessaire à nos appareils sans préavis. Toutefois, nous ne sommes pas tenus d'appliquer ces améliorations ou modifications sur des machines déjà vendues.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question supplémentaire.

Cordialement.

RAUCH GmbH

Machines Agricoles

TABLE DES MATIÈRES

1. Sécurité.....	5
1.1 Symboles des consignes de sécurité.....	5
1.2 Sécurité des machines	6
1.3 Exploitants agréés.....	6
1.4 Utilisation conforme	6
1.5 Dimensions et charges par essieu.....	7
1.6 Sources de danger	7
1.7 Lieu de stockage :.....	11
1.8 Transport et emballage pour la première livraison.....	11
2. Dispositifs de sécurité et autocollants de sécurité	12
2.1 Dispositifs de sécurité et autocollants de sécurité	13
2.2 Liste de contrôle pour le contrôle des dispositifs de sécurité	14
3. Montage et démontage de l'épandeur	
3.1 Préparation du montage initial sur le véhicule porteur.....	15
3.2 Dispositif de stationnement.....	15
3.3 Installation du panneau de commande électronique avec jeu de câbles.....	15
3.4 Fixation à l'attelage trois points arrière	16
3.5 Distance de sécurité à respecter	18
3.6 Démontage des pieds de stationnement standard et de la palette de transport.....	19
3.7 Hauteur de travail correcte.....	20
3.8 Étrier de sécurité	20
3.9 Démontage de l'épandeur	21

4.	Mise en service de l'épandeur	
4.1	Démarrer le véhicule et mettre l'épandeur en service	22
4.2	Ajuster le schéma d'épandage	22
4.3	Utilisation de la commande manuelle	23
4.4	Indications relatives au système hydraulique	23
4.5	Vidange à l'arrêt	24
5.	Entretien, lubrification et nettoyage	
5.1	Lubrifier l'arbre du disque d'épandage	25
5.2	Entraînement par chaîne de la vis de chargement	25
5.3	Contrôle des conduites hydrauliques	25
5.4	Nettoyage de l'épandeur	26
5.5	Nettoyage et entretien de l'acier inoxydable.....	26
5.6	Installation électrique.....	28
5.7	Palier à bride.....	29
5.8	Schéma hydraulique	29
6.	Indications de défauts éventuels - Élimination de la cause	30
6.1	Dysfonctionnements que vous pouvez corriger vous-même :	30
6.2	Représentation graphique et picturale des composants.....	32
7.	Données techniques - Série TAXON	35
8.	Informations importantes.....	37

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs !

1. Sécurité

1.1 Symboles des consignes de sécurité

Les consignes de sécurité figurant dans ce manuel sont identifiées comme suit :



Avertissement

Indique une situation potentiellement dangereuse.

Si vous ne les évitez pas, **la mort ou des blessures graves** risquent de s'ensuivre !



Prudence / Attention !

Indique une situation potentiellement dangereuse.

Si vous ne les évitez pas, **des blessures légères risquent** de s'ensuivre !



Important :

Indique des **conseils d'utilisation** et d'autres **informations** particulièrement **utiles**.

1.2 Sécurité des machines

L'épandeur de cette série est équipé de dispositifs de protection et a été soumis à un test de sécurité. Néanmoins, un comportement négligent ou une négligence grave peut entraîner un danger pour la vie et l'intégrité physique de l'opérateur et d'autres personnes ou un risque de dommages à la machine ou à d'autres biens matériels.



Cette documentation contient des instructions qui doivent être suivies !

Elles doivent être lues et comprises par le monteur, le chef d'atelier et l'opérateur avant l'installation et la mise en service initiales. Ces documents doivent toujours être transportés dans le véhicule porteur.

Il s'agit de votre propre sécurité !

En outre, les points suivants doivent être observés et respectés :

- la notice d'instructions du véhicule porteur
- la notice d'instructions de l'unité de commande respective
- Règlement sur la sécurité industrielle
- Les StVO et StVZO
- Principes de prévention BGV A1
- BGI GUV-18569 « Un jour de service hivernal »
- Ordonnance sur les substances dangereuses

1.3 Exploitants agréés

L'exploitant de l'épandeur doit mettre la notice d'instructions à la disposition de l'opérateur et s'assurer que celui-ci l'a lue et comprise. Ce n'est qu'alors qu'il peut installer l'épandeur et le mettre en service.

La responsabilité des différentes activités sur l'épandeur, telles que le montage et le démontage, l'entretien et la maintenance, le fonctionnement, etc. doit être clairement définie et respectée. Il ne doit pas y avoir de compétences floues, car elles peuvent mettre en danger la sécurité des utilisateurs !

L'exploitant doit veiller à ce que seules les personnes autorisées travaillent avec l'épandeur et à ce que l'utilisation par des personnes non autorisées soit empêchée !

1.4 Utilisation conforme

L'épandeur convient à l'épandage de matériaux de dégel et/ou de gravier sur les routes et les aires de circulation dans le cadre de l'entretien hivernal des routes.



Le matériau d'épandage ne doit être épandu qu'à l'état sec et fluide !

Une utilisation correcte implique également le respect des réglementations et des avertissements figurant dans cette notice d'instructions.

Les transformations et modifications non autorisées de l'épandeur sont interdites pour des raisons de sécurité !



L'épandeur ne doit être utilisé qu'avec tous les dispositifs de sécurité et dans un état correctement assemblé ou monté sur le véhicule porteur ! L'épandeur ne doit pas être utilisé lorsqu'il est démonté !

1.5 Dimensions et charges par essieu

Le montage d'épandeurs automatiques modifie à la fois les dimensions des véhicules et les charges par essieu des véhicules porteurs. Le personnel d'exploitation doit en tenir compte, en accordant une attention particulière aux charges par essieu autorisées lorsque la trémie de l'épandeur est pleine.

Dans le cas de combinaisons d'appareils avec d'autres accessoires (par exemple une lame à neige), il faut également tenir compte de leur poids et de leurs dimensions. Sur le côté de l'épandeur, il y a une marque indiquant la position du centre de gravité lorsque l'épandeur est vide. Il est recommandé de déterminer les charges réelles par essieu en les pesant.

Les charges par essieu ou les charges utiles autorisées des véhicules porteurs ne doivent pas être dépassées, compte tenu de tous les accessoires et superstructures. Dans certaines circonstances, l'épandeur peut ne pas être complètement rempli ou complètement vide. Ce dernier cas peut se produire s'il sert également de contrepoids pour un appareil de montage frontal ou si le rapport de charge entre l'essieu avant et l'essieu arrière prescrit par le constructeur du véhicule n'est pas respecté.

1.6 Sources de danger

1.6.1 Règles générales de sécurité et de prévention des accidents



- Il est strictement interdit de rester sous l'épandeur garé !
- Il est strictement interdit de rester dans la trémie de l'épandeur et sur le système hydraulique trois points du véhicule porteur !
- Le dépannage de la trémie d'épandage ainsi que les travaux d'entretien et de réparation ne doivent être effectués que lorsque l'entraînement est coupé et, si possible, en état démonté. D'autres mesures de protection supplémentaires pourraient devoir être prises
- Pour éviter tout fonctionnement involontaire ou accidentel, la clé de contact du véhicule porteur doit également être retirée et conservée en lieu sûr.
- Après avoir éliminé les défauts de l'épandeur et après les travaux d'entretien et de réparation, tous les dispositifs de sécurité doivent être remis en place correctement !
- L'épandeur ne doit être utilisé qu'avec tous les dispositifs de sécurité prévus !
- Avant de commencer toute opération d'épandage ainsi qu'après tout travail d'entretien ou de réparation, l'opérateur doit vérifier l'intégralité des dispositifs de sécurité au moyen de la liste de contrôle (2.2)
- Lorsque le moteur est en marche, ne passez jamais les mains ou les pieds à travers les barreaux du couvercle de sécurité de l'appareil ou ne manipulez pas d'objets dans la trémie !
- Avant d'effectuer tout travail d'entretien, de réparation ou de montage sur le véhicule porteur, l'épandeur doit absolument être démonté
- Les symboles de sécurité ou les autocollants portant des symboles de sécurité doivent être clairement visibles !
Les autocollants manquants ou partiellement méconnaissables doivent être remplacés
- Lorsque vous utilisez les voies publiques, respectez les règlements respectifs !
- Avant de démarrer et avant la mise en service, vérifiez la proximité ! Assurez-vous de disposer de suffisamment de visibilité ! Faites sortir toute personne de la zone de travail et de danger de la machine.
- Monter sur l'épandeur pendant le travail et le transport est strictement interdit !
- Attelez l'épandeur de la manière prescrite et ne fixez et ne sécurisez que les dispositifs prescrits !
- Utilisez les dispositifs de stationnement standard pour le montage et le démontage !
- Une attention particulière doit être apportée lors de l'attelage et du dételage de l'épandeur au ou devant le tracteur !
- Avant l'utilisation, assurez-vous que l'essieu avant du tracteur est suffisamment chargé ! Fixez toujours des poids de lestage aux points de fixation prévus conformément à la réglementation !
- Ne quittez jamais la cabine du conducteur pendant la conduite !

- Le comportement de conduite, la direction et le freinage sont influencés par les outils portés ou traînés et les poids de lestage ! Veillez donc à ce que la puissance de direction et de freinage soit suffisante !
- Avant de quitter le tracteur et avant tout travail de réglage, d'entretien et de réparation, abaissez complètement l'épandeur ! Coupez le moteur, retirez la clé de contact et attendez que toutes les pièces mobiles soient complètement immobiles !
- Personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil tant que la position fixe et sans danger de déplacement du véhicule n'est pas garantie par le frein à main et/ou des cales sous les roues !
- Lors des travaux de réglage, d'entretien et de réparation, veillez à ce que la machine ne se mette jamais en marche par erreur !

1.6.2 Montage



- Avant le montage / le retrait d'appareils sur la fixation en trois points, amener le dispositif de commande dans la position dans laquelle une montée / abaissement involontaire est exclus.
- Avec le montage en trois points, les catégories de montage du tracteur et de l'appareil doivent obligatoirement se correspondre ou être harmonisées !
- Dans la zone de l'attelage à trois points, il y a un risque de blessure par écrasement et cisaillement !
- En cas d'actionnement de la commande extérieure pour l'installation en trois points, ne pas se tenir entre le tracteur et l'appareil !
- Montez l'épandeur de manière à ce qu'une distance minimale de **200 mm** soit maintenue entre la trémie et le véhicule porteur !
- En position de transport de l'appareil, veillez toujours à ce que l'attelage trois points du tracteur soit suffisamment verrouillé latéralement !
- Lors de la conduite sur route avec l'appareil relevé, le levier de commande de l'hydraulique trois points doit être verrouillé pour empêcher l'abaissement !

1.6.3 Plaque d'épandage et goulotte d'éjection

L'épandeur est équipé d'un disque d'épandage rotatif (1), qui est largement recouvert par un dispositif de protection (écran de couverture, 2).

Le disque d'épandage ne peut être complètement recouvert que dans la zone de l'alimentation en matériau et dans la zone d'éjection.



- **Si les mains, les pieds ou les vêtements se prennent dans le disque d'épandage rotatif, cela peut entraîner des blessures graves !**

- Il est strictement interdit de faire fonctionner la machine sans écran de couverture !
- Lorsque le disque d'épandage est en rotation, il est interdit de rester dans la zone de pulvérisation et de déversement même lorsque l'alimentation en matériau est coupée - risque de blessure par le disque d'épandage lui-même ou par l'éjection des matières résiduelles !
- Les pierres ou les morceaux de matériaux gelés ou collés sur le disque d'épandage ou dans la goulotte de décharge de la trémie d'épandage ne doivent être enlevés que lorsque l'entraînement est coupé !
- Ne jamais mettre la main sur le disque d'épandage bloqué ou dans la goulotte d'éjection lorsque l'entraînement est en marche !

1.6.4 Maintenance

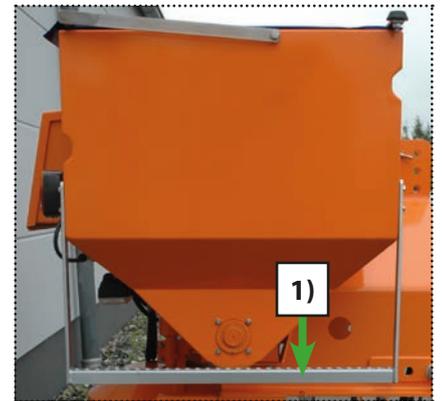
- Les travaux de réparation, d'entretien et de nettoyage ainsi que l'élimination des dysfonctionnements doivent toujours être effectués avec l'entraînement et le moteur éteints !
- Retirer la clé de contact.
- Vérifiez régulièrement que les vis et les écrous sont bien serrés, les reserrer si nécessaire !
- N'effectuez jamais de travaux d'entretien sur l'épandeur levé !
- Utilisez des outils et des gants appropriés lorsque vous changez d'outil de travail !
- Éliminez les huiles, les graisses et les filtres correctement !
- Avant d'effectuer des travaux sur l'installation électrique, coupez le courant !
- Si les dispositifs de protection sont sujets à l'usure, ils doivent être contrôlés régulièrement et remplacés en temps utile
- Les pièces détachées doivent au minimum remplir les critères techniques établis par le fabricant de l'appareil ! Ceci est garanti par ex. par des pièces détachées d'origine
- Lors de travaux de soudure électrique sur le tracteur ou sur l'outil porté, le câble doit être débranché du générateur et de la batterie !

1.6.5 Marchepied (équipement optionnel)

Si l'épandeur est doté de l'équipement spécial « Marchepied sur la trémie » (1), il faut tenir compte des points suivants :



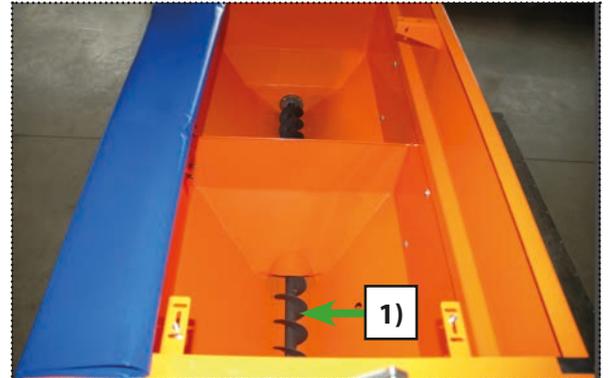
- Une personne au maximum est autorisée sur le marchepied !
- Ne montez sur le marchepied qu'avec des chaussures de sécurité !
- Il est interdit de monter sur le marchepied lorsque la marche est glacée ou enneigée - danger de glissade !



1.6.6 Vis de chargement

L'épandeur fonctionne avec une vis de chargement (1), ou avec 2 vis de chargement dans la version à double chambre.

Les vis de chargement peuvent infliger les blessures les plus graves à une personne qu'ils saisissent, voire la tuer. Par conséquent, ne retirez jamais le capot de sécurité de l'appareil lorsque celui-ci est assemblé !



Les instructions suivantes doivent être obligatoirement respectées :



L'épandeur ne doit jamais être utilisé sans les capots de sécurité de l'appareil ! (voir page 15, image 1)

1.6.7 Installation électrique

Une manipulation incorrecte, négligente ou par négligence grave de l'installation, en particulier lorsqu'elle est utilisée avec des câbles et des prises défectueuses, peut dans certaines circonstances entraîner des carbonisations ou même des braises.

- Les travaux d'entretien et de réparation des installations électriques ne peuvent être effectués que par un spécialiste !
- Faites remplacer immédiatement les câbles desserrés ou endommagés !
- N'utilisez que des câbles et des fusibles d'origine !



Débranchez toujours l'épandeur de la source d'alimentation (par exemple, la batterie) lorsque vous effectuez des travaux d'entretien et de réparation.

1.6.8 Retouches de peinture :

- Pendant les travaux de retouche de peinture, des polluants peuvent être formés par les peintures, les produits de nettoyage, etc. Veillez à une bonne ventilation.
- Lors du ponçage, prenez des mesures appropriées pour éviter l'inhalation de la poussière de ponçage. La poussière de ponçage est nocive pour la santé !



- Les vapeurs et les gaz peuvent être explosifs ! **Risque de blessures et de brûlures !**

Faites attention et suivez les instructions sanitaires des fabricants de peintures, de produits de nettoyage, etc ! Les résidus de peinture sont des déchets spéciaux et doivent être éliminés en conséquence par l'utilisateur !

1.6.9 Vêtements de protection pour le personnel d'exploitation

Le contact de la peau avec les huiles hydrauliques, la graisse, la peinture, etc. est possible pendant le fonctionnement ou l'entretien de l'épandeur .



**Portez des vêtements de protection lorsque vous travaillez sur l'épandeur !
Respectez les règles de sécurité applicables aux produits à toucher !**

L'exploitant est responsable des vêtements de protection du personnel d'exploitation.

L'exploitant est responsable de la surveillance des vêtements de protection de l'opérateur et des dispositifs de protection de l'épandeur !

1.7 Lieu de stockage :



- Ne garez le véhicule porteur que sur une surface plane et solide !
La pente du terrain ne doit pas dépasser 7 % ou 4° pour éviter que le véhicule ne se déplace (glissement) et ne s'enfonce.
- Il est préférable de stocker l'épandeur dans un hall sec sur son propre parking.
- À la fin de la saison hivernale, l'épandeur doit être nettoyé à fond du sel de déneigement (voir chapitre : Entretien et nettoyage).

1.8 Transport et emballage pour la première livraison

L'épandeur peut glisser pendant le transport !



L'épandeur doit être protégé par des moyens appropriés contre le glissement pendant le transport !
Respectez la réglementation en matière d'arrimage des charges !

L'épandeur est généralement placé sur une palette en bois pour le transport. Cette palette est conçue pour être soulevée avec des chariots élévateurs à fourche. Lorsque vous utilisez un chariot élévateur, assurez-vous que les fourches sont d'une longueur appropriée et que la charge de levage est suffisante !



L'épandeur ne doit pas être suspendu au capot de sécurité de la machine ou à tout autre point de l'épandeur qui n'est pas destiné à cette fin !

2. Dispositifs de sécurité et autocollants de sécurité

Dans les pages suivantes, vous trouverez les dispositifs de sécurité et les autocollants de sécurité de l'épandeur. Vous trouverez également une liste de contrôle pour les vérifier.

Vérifiez les dispositifs de sécurité :

- avant chaque opération d'épandage
- après chaque entretien et réparation

Vérifiez :

- l'état prescrit
- la position prescrite
- la fixation sûre
- la fonction prescrite

Utilisez la liste de contrôle de la page 16 pour vérifier !

Éliminez d'éventuels défauts avant de commencer à utiliser l'épandeur !

Si des défauts graves surviennent pendant le fonctionnement, arrêtez immédiatement l'épandeur et éliminez les défauts ou rendez-vous dans un atelier de réparation approprié !

Ne modifiez ni n'enlevez aucun dispositif de sécurité !

Ne désactivez aucun dispositif de sécurité en modifiant l'épandeur !

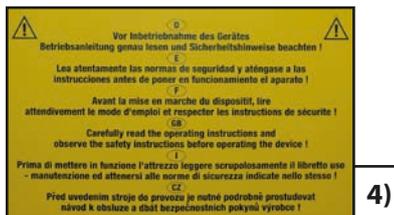
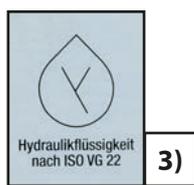
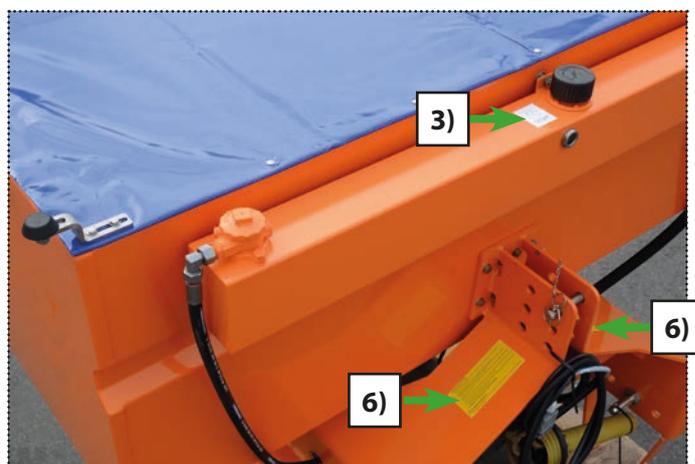
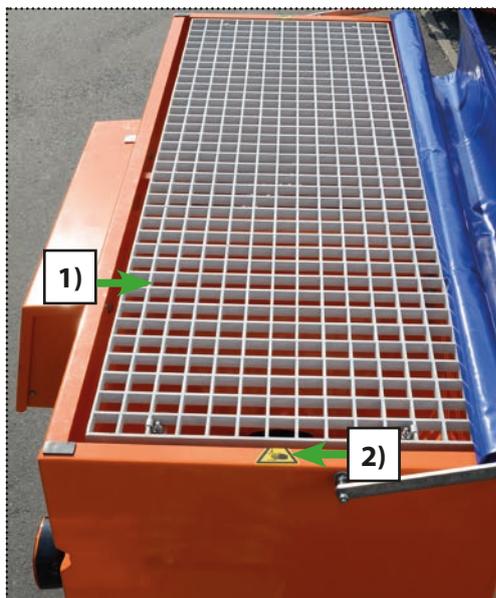
Vérifiez les autocollants de sécurité :

- à intervalles rapprochés pour des raisons de propreté et de lisibilité



Les autocollants de sécurité doivent être remplacés immédiatement s'ils sont endommagés !

2.1 Dispositifs de sécurité et autocollants de sécurité



2.2 Liste de contrôle pour le contrôle des dispositifs de sécurité

Utilisez cette liste pour effectuer le contrôle :

- Le couvercle de sécurité de l'appareil (1) doit être fermement vissé sur la trémie d'épandage !
- L'autocollant « danger d'écrasement » (2) doit être apposé à un endroit bien visible près du couvercle de sécurité de l'appareil !
- L'autocollant « Fluide hydraulique » (3) doit être apposé à un endroit bien visible !
- L'autocollant « Avant la mise en service » (4) doit être apposé à l'endroit indiqué !
- L'écran de couverture (5) doit être fermement vissé sur le tube supérieur de l'arbre du disque d'épandage pour servir de couvercle au disque d'épandage. Le disque d'épandage doit être fixé avec les deux vis !
Il doit y avoir un espace d'environ 1 cm entre le disque d'épandage (bord supérieur des nervures du disque) et le bord inférieur de l'écran
- Des autocollants « Procédure lors du démontage » (6) doivent être apposés sur la tête d'attelage à un endroit bien visible !

Si une ou plusieurs étiquettes ne sont plus disponibles ou ne sont plus lisibles, commandez de nouvelles étiquettes auprès du fabricant et apposez-les !

Date de contrôle : _____ Contrôleur (signature) : _____

3. Montage et démontage de l'épandeur

3.1 Préparation du montage initial sur le véhicule porteur

Si l'épandeur est expédié par un transitaire, diverses petites pièces sont emballées dans la trémie de l'épandeur de manière protégée. Lors du premier montage, la trémie de l'épandeur doit être complètement vidée. Pour ce faire, desserrer les sangles d'arrimage qui fixent l'épandeur à la palette en bois. Retirez ensuite le couvercle de sécurité de l'appareil (voir page 15, point 1) et videz complètement la trémie de l'épandeur !



Remontez ensuite correctement le couvercle de sécurité de l'appareil !

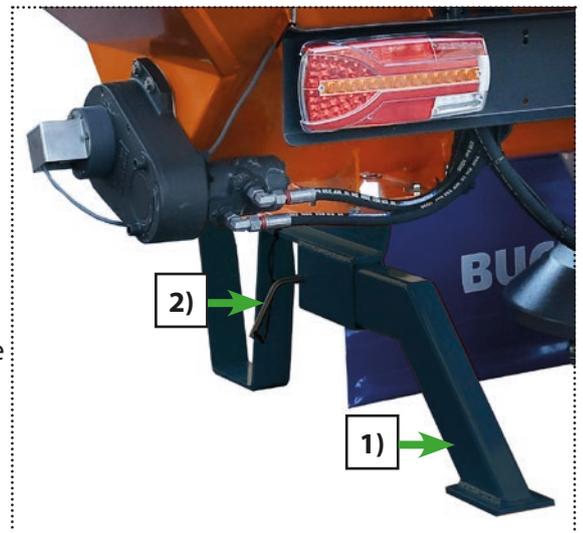
3.2 Dispositif de stationnement

L'épandeur est livré départ usine avec un dispositif de stationnement standard (deux pieds de stationnement) qui peut supporter le poids de l'épandeur non chargé.

Les pieds de stationnement ne sont pas réglables en hauteur. Le pied de stationnement (1) est muni d'un boulon de verrouillage (2). Le pied de stationnement est ainsi fixé avec le tube de guidage du cadre de montage.

Les pieds de stationnement sont conçus pour le poids à vide de l'épandeur.

Les deux pieds réunis peuvent supporter le poids de l'épandeur vide.



Avertissement

- L'épandeur ne peut être stationné à vide que sur les pieds de stationnement fournis départ usine !
- Ne marchez jamais sous l'épandeur stationné !
- Ne placez l'épandeur que sur une surface ferme et plane !
- Les pieds de stationnement ne doivent être stockés qu'en position couchée - danger de chute !
- Les modifications non autorisées des pieds de stationnement sont interdites !

3.3 Installation du panneau de commande électronique avec jeu de câbles

3.3.1 Panneau de commande

Installez le panneau de commande dans la cabine du conducteur avec le support fourni afin que l'opérateur puisse facilement atteindre et lire le panneau de commande même pendant la conduite.

Le panneau de commande peut être connecté à une tension de bord de 12 V ou 24 V. Toutefois, les aimants appropriés (12 V ou 24 V) doivent toujours être montés sur les valves hydrauliques. La tension est indiquée sur la plaque signalétique.

Voir également les instructions de fonctionnement séparées du panneau de commande EcoTron.



Panneau de commande EcoTron

3.3.2 Câble de connexion

Voir les instructions de fonctionnement séparées pour le panneau de commande correspondant.

3.3.3 Câble de connexion à la batterie

Voir les instructions de fonctionnement séparées pour le panneau de commande correspondant.

3.3.4 Câble de connexion d'impulsion de commande

Voir les instructions de fonctionnement séparées pour le panneau de commande correspondant.

3.3.5 Câble de connexion à l'épandeur

Voir les instructions de fonctionnement séparées pour le panneau de commande correspondant.

3.4 Fixation à l'attelage trois points arrière

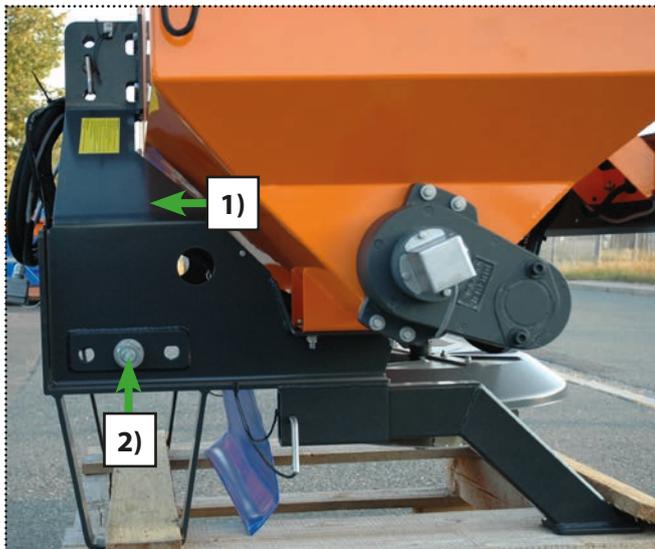
Les épandeurs de la série TAXON s'adaptent à tous les tracteurs équipés d'un attelage trois points normalisé. Les deux boulons de fixation inférieurs ont un diamètre de 28 mm et sont donc équipés pour les tracteurs de catégorie 2. L'axe de bras supérieur d'attelage a un diamètre de 22 mm.

3.4.1 Procédure de montage

3.4.1.1 Cadre de montage avec boulons de fixation

- Reculez lentement avec le tracteur en direction de la tête d'attelage (1) de l'épandeur jusqu'à ce que la distance par rapport au bras inférieur soit d'environ 30 à 50 cm
- Raccordez les deux tuyaux de raccordement hydraulique (conduite de pression, conduite de retour). Ces deux flexibles hydrauliques doivent être raccordés aux raccords hydrauliques du tracteur prévus à cet effet ! Veuillez respecter les instructions de fonctionnement de votre tracteur !
- Branchez la fiche de connexion du système d'éclairage et la fiche de connexion de l'épandeur sur les prises correspondantes
- Reculez lentement avec le tracteur jusqu'à ce que les bras d'attelage inférieurs soient à la hauteur des deux boulons de fixation inférieurs (2)
- La tête d'attelage (1) est pourvue de 3 et 4 trous en bas à gauche et à droite
- À la livraison, les deux boulons de fixation (2) des bras inférieurs sont insérés dans le trou du milieu ou dans le second trou depuis l'extérieur et fixés avec un circlip M20 et un écrou M20

Avant chaque opération d'épandage, vérifiez le serrage des écrous M20 des deux côtés !



Une distance de sécurité de 20 cm doit être maintenue entre la tête d'attelage et le tracteur au point le plus étroit ! Si nécessaire, déplacez les boulons de fixation plus en avant !

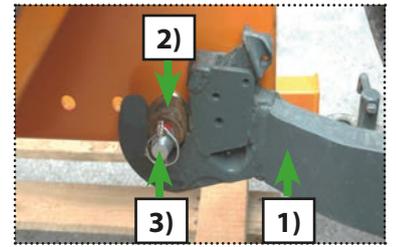


En cas de non-respect de la distance de sécurité, le permis d'exploitation expire !

3.4.1.2 Réparation des bras inférieurs

Fixez les deux bras inférieurs (1) du tracteur sur les axes de montage de l'épandeur et sécurisez-les avec une goupille repliable.

Si le tracteur est équipé d'un dispositif de changement rapide, les deux rotules de bras inférieurs (2) du côté du tracteur doivent être poussées sur les axes d'attelage (3) et bloquées par une goupille rabattable !



Après avoir fixé les bras d'attelage inférieurs, fixez toujours la goupille d'attelage avec une goupille repliable !

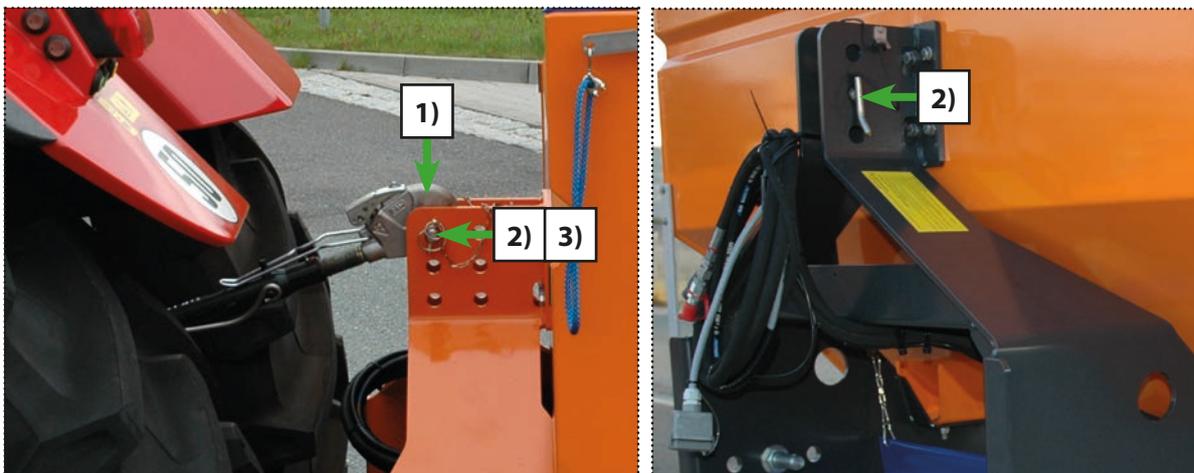
**Le système de sécurité respectif du bras inférieur doit être engagé !
(voir les instructions de fonctionnement du tracteur)**

3.4.1.3 Fixation du bras supérieur

Fixez le bras supérieur (1) du tracteur à l'axe de montage supérieur (2) de l'épandeur prévu à cet effet et fixez-le à l'aide d'une goupille rabattable (3).

Veuillez vous assurer que la chaîne de sécurité relie la goupille à la goupille fendue et à la tête d'attelage !

Si le tracteur est équipé d'un dispositif de changement rapide, la rotule du bras supérieur côté tracteur doit être poussée sur l'axe supérieur d'attelage et bloquée par une goupille rabattable !



Après avoir fixé le bras supérieur, assurez-vous de sécuriser l'axe supérieur d'attelage avec une goupille pliante !

**Le système de sécurité respectif du bras supérieur doit être engagé !
(voir les instructions de fonctionnement du tracteur)**



L'épandeur doit être absolument droit en mode d'épandage (disque d'épandage à environ 40 cm au-dessus du sol).

Pour le réglage, la tête d'attelage comporte six ou trois trous positionnés différemment pour le bras supérieur.

Combiné à la possibilité supplémentaire de régler la longueur du bras supérieur lui-même, l'épandeur peut être amené en position droite.

La trémie de l'épandeur est correctement positionnée. Le bras supérieur est correctement ajusté



3.4.1.4 Connexion à l'hydraulique du véhicule

Si le tracteur dispose d'une alimentation hydraulique suffisante pour l'épandeur (40 litres/min. à 190 bars de pression), une alimentation hydraulique séparée telle que décrite au paragraphe 3.4.1.4 n'est pas nécessaire.

Au lieu de l'arbre de transmission, deux tuyaux de raccordement hydraulique sont alors installés sur l'épandeur - une conduite de pression et une conduite de retour. Ces deux flexibles hydrauliques doivent être raccordés aux raccords hydrauliques du tracteur prévus à cet effet ! Veuillez respecter les instructions de fonctionnement de votre tracteur !



N'attachez ou désattachez qu'à l'état refroidi et hors tension !

- Assurez-vous que les coupleurs sont propres !
- Après le désattelage, fermez les raccords hydrauliques du tracteur et des deux conduites avec les bouchons de protection !
- Lors de l'attelage, connectez toujours la ligne de retour en premier !

3.4.1.5 Raccordement de la fiche d'éclairage et du câble de connexion de l'épandeur

Branchez la fiche de connexion du système d'éclairage (2) et la fiche de connexion de l'épandeur (1) sur les prises respectives.



Lors du démontage, veillez à ce que les fiches et les prises soient proprement fermés avec les couvercles de fermeture !



3.5 Distance de sécurité à respecter

La trémie doit être montée de manière à ce que la dimension du centre du bras inférieur au contour extérieur de la trémie soit d'au moins 200 mm !

Si la trémie est montée plus près, les distances sont inférieures aux distances de sécurité. Cela peut provoquer des blessures graves, par exemple en écrasant le corps lors du montage et du démontage !



Si cette distance de sécurité n'est pas respectée, l'autorisation d'exploitation expire !

Danger d'écrasement

3.6 Démontage des pieds de stationnement standard et de la palette de transport en bois

Après le montage, soulevez légèrement l'épandeur en utilisant l'attelage à trois points du tracteur.



Distance de sécurité :
Au moins 200 mm

Sortez maintenant la palette de transport en bois fournie sous l'épandeur.



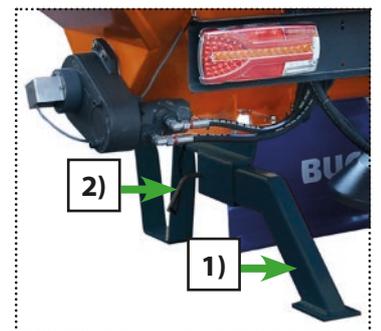
Ne jamais passer les mains sous l'épandeur relevé !

L'épandeur est fourni d'usine avec un dispositif de stationnement standard (deux pieds de stationnement, 1) qui peut supporter le poids de l'épandeur non chargé.

Les pieds de stationnement ne sont pas réglables en hauteur.

Il y a un boulon de verrouillage (2) sur le pied de stationnement. Le pied de stationnement est ainsi fixé avec le tube de guidage du cadre de montage.

Tenez le pied de stationnement d'une main, tirez le boulon de verrouillage de l'autre main et retirez le pied de stationnement vers le bas.



- L'épandeur ne peut être stationné à vide que sur les pieds de stationnement fournis départ usine ! Respectez la capacité de charge des pieds de stationnement !
- **Ne marchez jamais sous l'épandeur stationné !**
- Ne placez l'épandeur que sur une surface ferme et plane !
- Les pieds de stationnement ne doivent être stockés qu'en position couchée ! **Danger de renversement !**
- Les modifications non autorisées des pieds de stationnement sont interdites !
- **Ne marchez ou ne passez jamais les mains sous l'épandeur surélevé !**

3.7 Hauteur de travail correcte

La hauteur de travail est correctement réglée lorsque le disque d'épandage se trouve entre 35 cm et 45 cm au-dessus du sol. Dans cette position, la trémie de l'épandeur doit être montée absolument droite sur le tracteur.

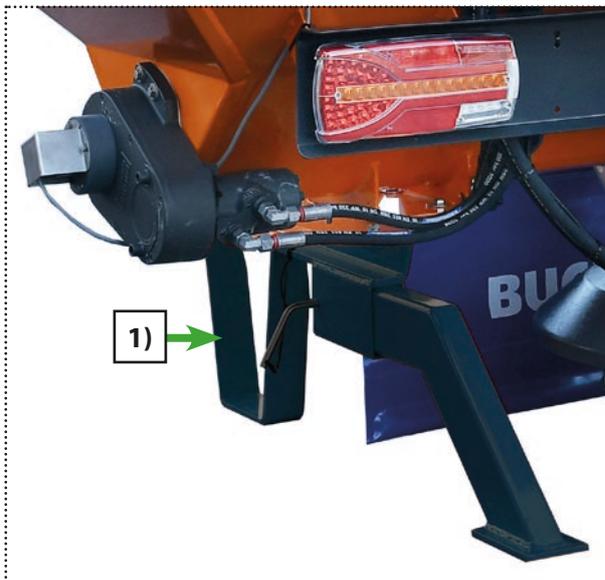


Hauteur de travail :
Disque d'épandage de 35 à 45 cm au-dessus du sol

3.8 Étrier de sécurité

L'épandeur est équipé de deux étriers de sécurité (1) de série.

Si l'épandeur est accidentellement ou techniquement placé sur le sol lorsqu'il est monté (sans les pieds de stationnement), ces étriers empêcheront d'endommager le disque d'épandage, la plaque de couverture ou d'autres accessoires.



Utilisez toujours les pieds de stationnement standard pour stationner l'épandeur !

3.9 Démontage de l'épandeur

Le démontage de l'épandeur s'effectue dans l'ordre inverse :

- Fixez les pieds de stationnement à gauche et à droite de l'épandeur et engagez les boulons de sécurité
- Abaissez l'épandeur au sol en actionnant le système hydraulique du tracteur.
Attention ! Assurez-vous qu'aucune personne ne se trouve sur l'épandeur !
- Arrêtez la prise de force, stationnez le véhicule, retirez la clé de contact !
- Retirez le câble de connexion de l'épandeur et la fiche d'éclairage
- Retirez l'arbre de transmission de la prise de force du tracteur ou retirez les tuyaux de raccordement hydraulique
- Retirer le bras supérieur
- Retirer les deux bras inférieurs
- Faire avancer le tracteur vers l'avant

- **L'épandeur ne peut être garé à vide que sur les pieds de stationnement fournis départ usine. Respectez la capacité de charge des pieds de stationnement !**



- **Ne passez jamais sous l'épandeur stationné !**
- **Stationnez l'épandeur uniquement sur une surface ferme et plane !**
- **N'accouplez ou désaccouplez les tuyaux hydrauliques que lorsqu'ils ont refroidi et sont dépressurisés !**

4. Mise en service de l'épandeur

4.1 Démarrer le véhicule et mettre l'épandeur en service

- Vérifiez la sécurité de l'épandeur à l'aide de la liste de contrôle (2.2)
- Démarrez le véhicule et mettez le système hydraulique en marche. Sur les épandeurs dotés de leur propre alimentation hydraulique, enclenchez la prise de force selon la notice d'instruction du tracteur. **Max. 540 trs/min !**
- Allumez le panneau de commande dans la cabine du conducteur. Les dernières valeurs d'épandage réglées (quantité et largeur) s'affichent à l'écran (voir également la notice d'instructions ci-jointe pour le panneau de commande correspondant).
- Ajustez le débit et la largeur d'épandage selon les besoins. Au démarrage, une vitesse de conduite s'affiche à l'écran - l'épandage commence.

Après avoir mis en marche le système hydraulique du véhicule ou la prise de force à 540 tr/min et réglé une largeur d'épandage, le disque d'épandage commence à tourner même si le véhicule porteur est encore à l'arrêt.

La vis de chargement ne commence à fonctionner que lorsque le véhicule porteur se met en mouvement et qu'une vitesse d'avancement est affichée à l'écran ou que l'épandage stationnaire est activé.

4.2 Ajuster le schéma d'épandage

La pièce d'épandage est fixée à la pince de l'écran de couverture au moyen de deux vis.

L'épandeur est équipé en série d'un réglage du schéma d'épandage manuel.

Sur demande, un réglage électronique du schéma d'épandage (ESBV) peut également être fourni, permettant de modifier facilement le schéma d'épandage via le panneau de commande.

4.2.1 Réglage manuel du schéma d'épandage

Pour régler le schéma d'épandage, il faut desserrer la vis de serrage (1) sur la pièce d'épandage. La pièce d'épandage peut être pivotée vers la gauche ou vers la droite. En fonction du sens de rotation de la pièce d'épandage, le schéma d'épandage se déplace automatiquement.



Réglage manuel du schéma d'épandage

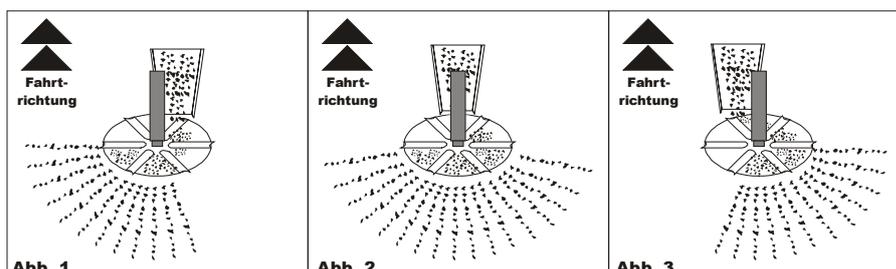
4.2.2 Réglage électronique du schéma d'épandage (équipement optionnel !)

Voir les instructions de fonctionnement séparées pour le panneau de commande correspondant.



Réglage électronique du schéma d'épandage

4.2.3 Représentation graphique du schéma d'épandage



- Fig. : 1 Si le point d'impact du matériau sur le disque d'épandage se trouve à droite de l'arbre du disque d'épandage, la matière est projetée vers la gauche dans le sens d'avancement.
- Fig. : 2 Si le point d'impact du matériau se trouve devant l'arbre du disque d'épandage, le matériau d'épandage est projeté uniformément à gauche et à droite.
- Fig. : 3 Si le point d'impact du matériau sur le disque d'épandage se trouve à gauche de l'arbre du disque d'épandage, la matière est déchargée à droite dans le sens d'avancement.



L'alimentation en matériau doit être coupée avant de régler manuellement le schéma d'épandage. Risque de blessure dû à la centrifugation du produit d'épandage !

4.3 Utilisation de la commande manuelle



Fig. : Bloc hydraulique SRCA double

En cas de défaillance du panneau de commande électronique, l'épandeur peut également être commandé manuellement (commande manuelle de secours des vannes hydrauliques, 1).

Réglez le débit d'épandage requis (2 vannes de débit sur la version à double chambre) et la largeur d'épandage à l'aide des boutons rotatifs noirs des commandes manuelles de secours des vannes hydrauliques, de manière à ce qu'une quantité suffisante de matériau d'épandage soit projetée suffisamment loin. La largeur d'épandage et la vanne de débit sont identifiées par des autocollants appropriés.

Les consommateurs sont ensuite mis en marche et arrêtés en activant ou en désactivant le système hydraulique ou la prise de force du véhicule porteur. En fonctionnement normal d'épandage, les boutons rotatifs noirs des commandes manuelles d'urgence doivent être réglés sur « 0 », sinon l'arbre à vis sans fin et le disque d'épandage ne peuvent pas être commandés à partir du panneau de commande électronique !

4.4 Indications relatives au système hydraulique

Le bloc de commande hydraulique est équipé d'une soupape de surpression.

Le réglage de la pression départ usine est de 190 bars. **Cette valeur ne doit pas être modifiée !**

Avec un matériau d'épandage normal à écoulement libre, la pression de fonctionnement de l'épandeur est considérablement plus faible.



Le système hydraulique est conçu pour une capacité de 50 l/min. Toutefois, le débit maximal ne doit pas dépasser 60 l/min !

Pour les épandeurs avec raccordement à l'hydraulique du véhicule, vérifiez impérativement selon les notices d'instructions du véhicule porteur s'il y a suffisamment d'huile hydraulique dans le réservoir hydraulique !

L'huile hydraulique chaude peut causer de graves brûlures ou d'autres blessures graves !

4.5 Vidange à l'arrêt

Pour pouvoir vider la trémie à l'arrêt, procédez comme suit :

- Respectez tous les avertissements comme décrit au chapitre 4.
- Stationnez le véhicule porteur sur une surface plane et solide. Assurez-vous que le frein à main est tiré.
- En règle générale, la vidange à l'arrêt doit être effectuée dans une station de chargement de sel, où le sable est réutilisé.
- Allumez le système hydraulique du véhicule.
- Éteignez le panneau de commande.
- Allez à l'arrière de l'épandeur et ouvrez le couvercle de la boîte d'équipement. Le bloc hydraulique avec les vannes de commande manuelle respectives se trouve ici sur le côté.



Bloc hydraulique SRCA



- **Placez-vous sur le côté avec un espace libre par rapport au disque d'épandage avant d'actionner la commande hydraulique !**

- Risque de blessure dû à la rotation du disque d'épandage
- Risque de salissure des vêtements dû à la projection du matériau d'épandage
- Ouvrez lentement la vanne de fonctionnement manuel du « sel de secours ». La vis sans fin commence alors à tourner et le sel s'écoule sur le disque d'épandage.
- Ouvrez maintenant lentement la vanne de commande manuelle du « disque de commande d'urgence » (niveau 3 environ). En raison de la rotation très lente du disque, le matériau d'épandage n'est répandu que sur une très petite surface.
- Après avoir vidé la trémie de l'épandeur, réglez à nouveau toutes les vannes de commande manuelle sur « zéro ».
- Fermez le couvercle de la boîte d'équipement.

5. Entretien, lubrification et nettoyage



Pour tous les travaux d'entretien, de lubrification et de nettoyage de l'épandeur, l'entraînement du véhicule porteur doit être coupé !

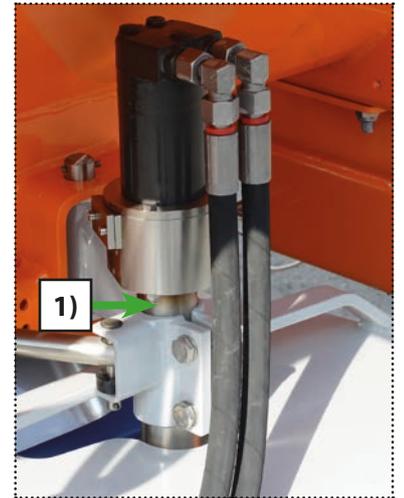
Prenez des consignes de sécurité ou des mesures appropriées pour éviter les accidents !

L'épandeur est largement sans entretien pendant le service hivernal.

Néanmoins, des contrôles réguliers et certains soins de base sont une condition essentielle pour en maintenir la valeur !

5.1 Lubrifier l'arbre du disque d'épandage

L'arbre du disque d'épandage (1) a été conçu de manière à ce qu'il n'ait pas besoin d'être lubrifié, c'est-à-dire qu'il ne nécessite absolument aucun entretien.



5.2 Entraînement par chaîne de la vis de chargement

L'entraînement par chaîne de la vis de chargement (2 entraînements par chaîne dans la version à double chambre) est rempli de graisse liquide disponible dans le commerce et est donc largement sans entretien.

Quantité de remplissage : 0,5 litre de graisse fluide pour engrenages

Changement de graisse fluide : Tous les 5 ans



Transmission par chaîne

Les graisses fluides usagées doivent être collectées par des moyens appropriés et éliminées de manière adéquate (loi sur les déchets) !



Protection de l'environnement !

5.3 Contrôle des conduites hydrauliques

Vérifiez les points suivants :

- La gaine extérieure des tuyaux est-elle endommagée par des fissures, des coudes, des coupures, des frottements, des fragilisations, etc ?
- Des déformations se produisent-elles sur le tuyau en état dépressurisé ou sous pression ?
- Y a-t-il des fuites entre le tuyau et l'armature? - Sortie du tuyau de l'armature ?



Si des dommages sont détectés, remplacez immédiatement les tuyaux concernés !

L'éclatement des flexibles hydrauliques peut provoquer des blessures graves aux personnes ou des dommages importants à la machine et à l'environnement !

- Respectez les consignes de sécurité pour les conduites hydrauliques édictées par l'association d'assurance responsabilité civile de l'employeur !
- Les tuyaux hydrauliques ne doivent pas être utilisés pendant plus de six ans !
- Les tuyaux hydrauliques doivent être vérifiés au moins une fois par an par des spécialistes qualifiés !

5.4 Nettoyage de l'épandeur

Il est conseillé de nettoyer l'épandeur après chaque utilisation avec de l'eau claire (sans pression) pour éliminer les résidus de sel ou les éclaboussures de saumure. L'utilisation d'agents de nettoyage chimiques doit être évitée !

- N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression pour nettoyer l'épandeur, car la peinture ou les passe-câbles des composants électroniques pourraient être endommagés !
- Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect des instructions ci-dessus !
- Lors du nettoyage, veillez à ce qu'aucun avertissement ou autre autocollant ne soit endommagé ! Si des autocollants d'avertissement ou autres sont perdus, ils doivent être remplacés immédiatement !
- Ne nettoyez l'épandeur que dans une station de lavage appropriée équipée d'un séparateur d'huile !

5.5 Nettoyage et entretien de l'acier inoxydable

La résistance à la corrosion de ces matériaux est principalement garantie par l'ajout des éléments d'alliage chrome, chrome-nickel, etc. Un traitement de protection sous forme de peinture ou un traitement de surface spécial n'est donc pas nécessaire. En outre, les pièces métalliques brillantes en matériau inoxydable forment en surface une très fine couche d'oxyde (passivation) en atmosphère libre, qui protège en outre contre la corrosion.

Pour éviter d'endommager les mécanismes, il est recommandé de procéder à un entretien périodique des pièces en matériau inoxydable.

Le tableau suivant donne un aperçu des causes de contamination les plus courantes et donne des instructions pour le nettoyage :

Type de pollution :	Nettoyage :	Produits spéciaux :	Remarque :
Poussière, suie	Essuyer avec un chiffon doux et sec, rincer à l'eau (sécher si nécessaire) (1)		Pour éviter les taches d'eau
Empreintes digitales Taches légères de graisse et d'huile Cendres volantes sèches Croûte de sel de voirie	Laver avec un produit d'entretien ménager (sans additif de nettoyage abrasif). Rincer à l'eau (sécher) (1)	Ambra, Lux liquide, Vif, Flupp, Inox Clean, Inox Protect	L'eau dure peut laisser des traces de calcaire, une petite quantité de vinaigre ajoutée à l'eau de rinçage peut aider
Résidus de feuilles d'enduction Marquages au crayon gras Marquages au crayon mine Impressions d'entreprise Éclaboussures de peinture Flux de soudure (sans décoloration)	Lavage avec des solvants organiques tels que le toluène, le xylène, le tétrachlorocarbène ou des distillats d'huiles minérales comme l'essence (sans plomb), le diluant nitro, l'acétone, la méthyléthyl cétone, le perchloréthylène, l'alcool, etc.	Inox Clean, Inox Protect	Ces substances provoquent des vapeurs inflammables. ATTENTION : A n'utiliser que dans des pièces bien ventilées !
	Nettoyage, comme ci-dessus. Application de conservateurs à base d'huile ou de cire	Chromking, Dag, Produit d'entretien pour l'acier chromé, Inox Clean,Inox Protect	La surface devient moins sensible aux nouvelles salissures. Doit être renouvelé périodiquement.
Contamination adhérente Éclaboussures de béton, plâtre Décolorations dues à la soudure (partielles)	Laver avec du détergent et du sel à récurer, rincer à l'eau (1), sécher	Ajax, Vim etc.	Ces procédés ne conviennent pas aux surfaces 2D, 2B ou BA, car ils laissent des traces de frottement
	Nettoyage avec un tissu en nylon (éventuellement avec un revêtement à l'oxyde d'aluminium, avec ajout d'eau, de solvants organiques ou minéraux	Scotch-Brite	Les surfaces rectifiées ou brossées doivent toujours être retraitées dans le sens de l'usinage
	Nettoyage avec un tissu abrasif et des brosses. Nettoyage approfondi à l'eau (1) (éventuellement sous pression) nécessaire (pour éviter la rouille étrangère)		ATTENTION : N'utilisez que des brosses avec des poils inoxydables (rouille étrangère)
Décoloration des soudures Flux de soudure (déjà avec décoloration) Pellicule de rouille Forte corrosion Rouille externe Rayures	Nettoyage électrolytique : traiter avec l'agent décapant Antox 71E	Antox 71E ARMCO Durco	
	une combinaison possible (nettoyage avec un tissu en nylon/tissu abrasif et des brosses) peut apporter le succès. Amélioration visuelle de la surface : Décapage à l'acide nitrique ou phosphorique à 20 %, rinçage (1)	Antox 71E	Neutraliser avec l'eau est essentiel

* Contient généralement du soufre et du phosphore, donc très corrosif. Conduit à la corrosion par piqûres (type 304) ** Contient du chlore, très corrosif lorsqu'il est humide (type 304 - piqûres)

(1) Le rinçage à l'eau chaude, éventuellement sous pression, produit généralement un meilleur effet de nettoyage

- Lorsque vous travaillez sur l'épandeur en acier inoxydable, assurez-vous qu'aucun outil en acier ou raccord à vis en acier n'est utilisé (utilisez des vis en acier inoxydable) !
- En outre, aucune pièce en acier ne peut être soudée ou vissée !
- Il ne doit pas non plus y avoir de contact direct avec des pièces en acier, par exemple un pont de chargement !
- Les feuilles de plastique ou de caoutchouc doivent toujours être utilisées comme couche intermédiaire !
- S'il est nécessaire de travailler avec la meuleuse d'angle à une main, il faut utiliser un disque spécial en acier inoxydable, sinon les particules d'acier peuvent provoquer de la corrosion !



Les produits de nettoyage et d'entretien énumérés ci-dessus doivent être absolument utilisés séparément !

Vous pouvez vous procurer ces produits de nettoyage en magasins spécialisés.



- **Le respect de ces instructions d'entretien est une condition préalable à toute demande de garantie contre la corrosion et la rouille !**
- Un contrôle visuel doit donc être effectué plus souvent ! La pellicule de rouille doit être enlevée immédiatement !
- Un nettoyage et un entretien approfondis doivent être effectués une fois par an après la saison d'épandage et régulièrement pendant la saison.
- **Aucune demande de garantie ne sera acceptée en cas d'infraction !**
- **Aucune garantie n'est donnée pour les dommages ou blessures de la surface dus à des influences extérieures !**

5.6 Installation électrique

L'installation électrique de l'épandeur est largement sans entretien.



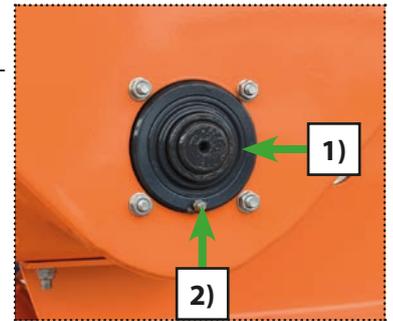
Les contacts à fiches dans la séparation du faisceau de câbles doivent être légèrement graissés avec de la graisse sans acide (vaseline) s'ils ne sont pas utilisés pendant une longue période.

- N'utilisez pas de spray de contact ou de lubrifiants similaires !
- Lorsque l'épandeur est démonté, assurez-vous que la fiche et la prise de la séparation du faisceau de câbles sont proprement fermées avec les bouchons respectifs !
- Vérifiez à intervalles réguliers la séparation des faisceaux de câbles et la boîte de distribution pour détecter l'humidité !
- Après la saison d'épandage, retirez le panneau de commande de la cabine du conducteur et rangez-le dans un endroit sec et protégé du soleil !
- Posez les câbles de raccordement dans la cabine de conduite de manière à ce qu'ils ne puissent pas être écrasés ou endommagés d'une autre manière !

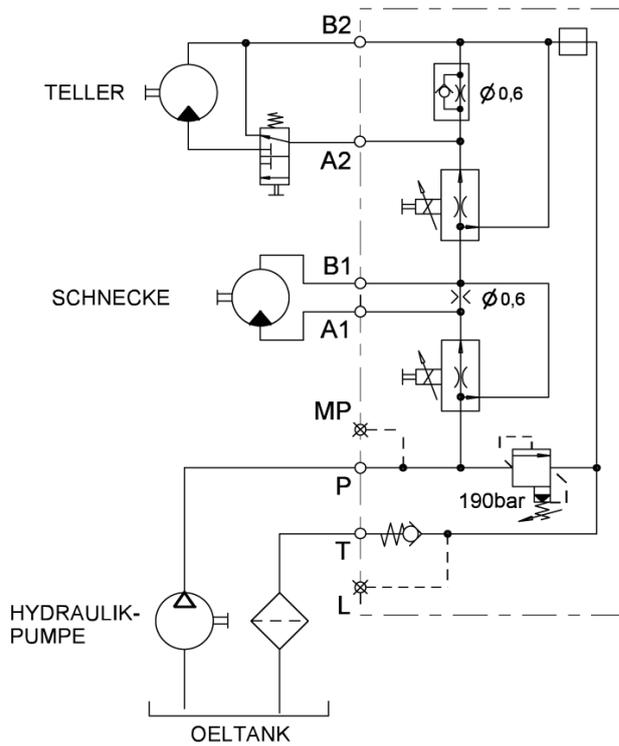
5.7 Palier à bride

Du côté opposé à l'entraînement par chaîne, la vis de chargement est soutenue par un palier à bride (1). Ce palier à bride est muni d'un graisseur (2).

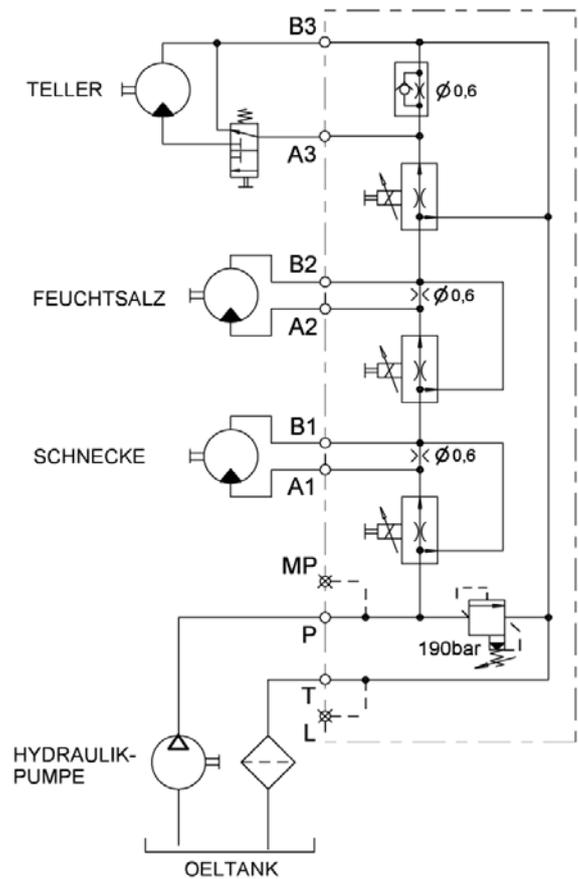
Intervalle de lubrification : hebdomadaire
Lubrifiant : graisse sans acide



5.8 Schéma hydraulique



Bloc hydraulique SRCA 8m double



Bloc hydraulique SRCA 8m triple DK

6. Indications de défauts éventuels - Élimination de la cause

Un dysfonctionnement de l'épandeur, peut bien sûr avoir des causes diverses.

La condition de base est toujours qu'une tension électrique et une puissance hydraulique suffisantes soient disponibles.

- *Après avoir déterminé la cause de la panne, ne la rectifiez que lorsque l'entraînement est éteint*
- *Observez le point 2 « Sécurité »*
- *Remplacez des dispositifs de sécurité éventuellement démontés et le vérifier à l'aide de la liste de contrôle 2.1*

6.1 Dysfonctionnements que vous pouvez corriger vous-même :

Panneau de commande		
Erreur/message :	Cause possible :	Remède :
Le panneau de commande ne peut pas être allumé	Connexions enfichables non branchées	les brancher
	Alimentation électrique non raccordée	raccorder
	Fusible dans le boîtier de distribution K2	Remplacer un fusible de 20 ampères
	Fusible volant sur le câble de batterie défectueux	Remplacer un fusible de 15 ampères
	Câble endommagé (par exemple, frottement)	renouveler
	Panneau de commande défectueux	envoyer à l'usine
Pendant le fonctionnement, l'épandeur peut être commandé avec la commande manuelle d'urgence !		
Pas d'affichage de la vitesse sur le panneau de commande	La ligne d'impulsion d'entraînement est endommagée	renouveler
	Câble non connecté au signal C3	le connecter selon le plan
	Capteur à effet Hall (si présent) non connecté ou inversé	vérifier, renouveler si nécessaire
	Triplex (si présent) défectueux	remplacer
Lors de l'utilisation, faites fonctionner l'épandeur avec la fonction « épandage stationnaire » (30 km/h) !		

Disque d'épandage (Indiqué sur l'écran : « Contrôler le disque »)		
Erreur/message :	Cause possible :	Remède :
Le disque d'épandage ne fonctionne pas du tout	Disque d'épandage replié vers le haut	le rabattre
	La LED de l'interrupteur électronique du disque ne s'allume pas	Vérifier la position de réglage ou remplacer la sonde
	pas de pression hydraulique disponible	Vérifier l'hydraulique
	La cartouche de surpression s'est déclenchée (disque d'épandage bloqué)	Éliminer le dysfonctionnement Libérer le disque
	Vanne hydraulique défectueuse	renouveler
	Solénoïde de la vanne hydraulique hors tension	vérifier ou renouveler
Le disque d'épandage tourne toujours à la même vitesse	La balance de pression dans la vanne hydraulique est suspendue	Purger la vanne
	Sonde à disque pour le retour d'information défectueuse	Remplacer la sonde
Lorsqu'il est utilisé, l'épandeur peut continuer à fonctionner avec le programme d'urgence du panneau de commande. Si l'aimant est hors tension, la commande manuelle d'urgence peut être utilisée pour poursuivre le fonctionnement.		

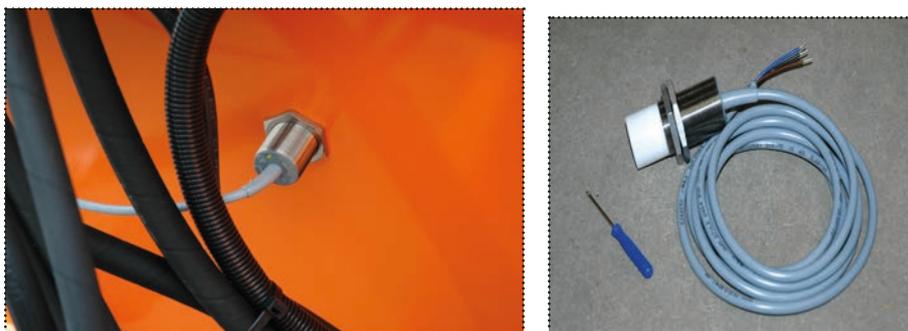
Vis de chargement (affichage à l'écran : « Vérifiez la vis sans fin »)		
Erreur/message :	Cause possible :	Remède :
Les convoyeurs à vis ne fonctionnent pas	pas de pression hydraulique disponible	Vérifier le système hydraulique
	Aimant de la vanne hydraulique hors tension	Vérifier le courant
	Vanne hydraulique défectueuse	Remplacer la vanne
	La cartouche de surpression s'est déclenchée - vis sans fin bloquée	Vérifier la pression Enlever le corps étranger
	goulotte de décharge bouchée	Nettoyage de la goulotte
	pas d'impulsion de conduite sur le panneau de commande	Vérifier la connexion de l'impulsion de conduite Activer l'épandage stationnaire
La vis de chargement tourne toujours à la même vitesse	La balance de pression dans la vanne hydraulique est suspendue	Nettoyer la vanne
	Contrôle des vis sans fin défectueux	Renouveler le contrôle des vis sans fin
La vis de chargement ne peut pas être arrêtée	Fonctionnement manuel de secours ouvert sur les vannes hydrauliques	Fermer la commande manuelle de secours
	Touche « Épandage stationnaire » ou touche « Vidange » activée sur le panneau de commande	Désactiver la fonction sur le panneau de commande
	Balance de pression bloquée dans une vanne hydraulique	Nettoyage de la vanne hydraulique
Lorsqu'il est utilisé, l'épandeur peut continuer à fonctionner avec le programme d'urgence du panneau de commande.		
Le « niveau de remplissage » apparaît à l'écran	la LED des touches de sel ou de sel humide clignote simultanément - cela signifie que l'agent d'épandage est vide dans cette zone	recharge
L'indicateur de niveau « sel » ne s'éteint plus	La sonde de mesure dans la trémie d'épandage est défectueuse ou doit être réajustée La sonde de mesure est collée	remplacer (voir point 7.2.1) Nettoyer la tête en céramique

Hydraulique		
Erreur/message :	Cause possible :	Remède :
La cartouche de surpression dans le bloc de contrôle se déclenche	Vis de chargement bloquée par des pierres, des morceaux de matière gelée, etc	Éliminer les corps étrangers
	Chaîne déchirée dans l'engrenage d'entraînement	Remplacer la chaîne
	Palier de la vis sans fin défectueux	Remplacer le palier
	Disque d'épandage bloqué	rendre praticable
	Pompe à saumure bloquée	rendre praticable

Contrôle électronique de l'épandage (infrarouge - ESK)		
Erreur/message :	Cause possible :	Remède :
Le contrôle électronique de l'épandage (ESK) signale « Pas de matériau »	Lentille sale	Nettoyer la lentille
	La distance du capteur ne correspond pas	Calibrer la distance du capteur
	La LED ne s'allume pas	Remplacer le capteur

6.2 Représentation graphique et picturale des composants

6.2.1 Sonde de mesure



La sonde de mesure est située à l'arrière de l'épandeur, sur le côté gauche, à côté de la partie d'épandage. Dans la version à double chambre (option spéciale), 2 électrodes sont installées (gravillons et gamme de sel). Si la trémie est vide, la sonde de mesure le signale au panneau de commande dans la cabine du conducteur.

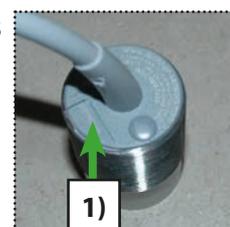
Le message « NIVEAU DE REMPLISSAGE » apparaît sur l'écran du panneau de commande.

La sonde de mesure est réglée pour être opérationnelle en usine. Cependant, en raison de matériaux d'épandage différents ou changeants, il peut être nécessaire de réajuster la sonde, car elle ne signale pas ou signale bien que l'épandeur est à pleine charge.

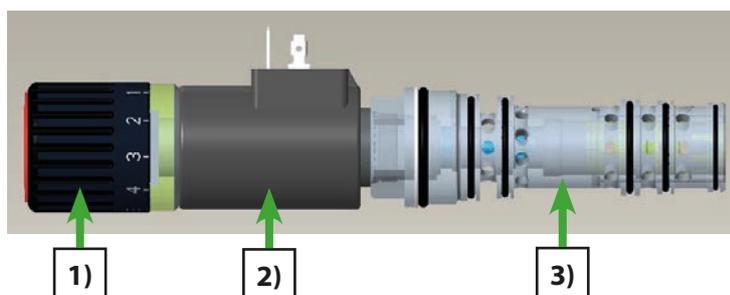
Pour régler la sonde de mesure, ouvrez d'abord le couvercle (1) de la vis de réglage, puis réglez la sensibilité à l'aide d'un petit tournevis sur la vis de réglage.

Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre vers la droite augmente la sensibilité, tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre diminue la sensibilité.

La diode lumineuse verte de la sonde doit s'allumer lorsqu'elle est vide et s'éteindre lorsqu'elle est remplie.



6.2.2 Vanne hydraulique avec balance de pression



- 1) Actionnement manuel d'urgence
- 2) Bloc magnétique
- 3) Cartouche à visser

Le démontage de la valve hydraulique nécessite un soin extrême pour s'assurer qu'aucun petit composant tel que les broches, les joints toriques, etc. ne soit perdu ou endommagé. Veillez à une propreté extrême !



***A ne démonter qu'une fois refroidi et dépressurisé !
Respectez les avertissements du chapitre Hydraulique !***

6.2.3 Contrôle électronique de l'épandage (infrarouge - ESK)



Infrarouge - ESK



Capteur

Le capteur doit être nettoyé avec un chiffon humide avant chaque utilisation.

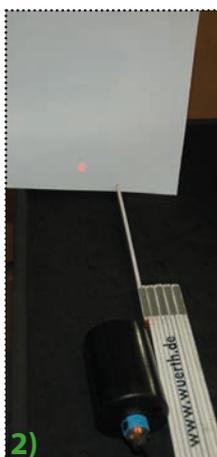
Réglage du champ de mesure du contrôle d'épandage infrarouge:

Le réglage doit être effectué avec le système hydraulique désactivé !

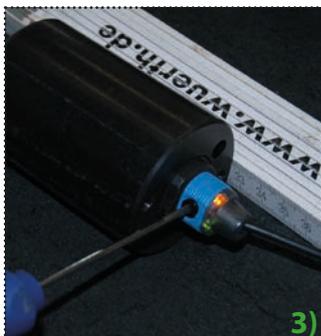


Type A :

1. Allumez la commande EcoTron.
2. Placez une feuille de papier blanc à une distance d'environ 25 cm devant le contrôle d'épandage.
3. La distance est réglée à l'aide d'une vis.
4. Tournez la vis pour que la LED orange reste encore tout juste allumée. Dès que la LED orange s'éteint, l'ESK est désactivé.
5. Retirez la feuille du contrôle d'épandage.



2)



3)



4)

Type B :

1. Allumez la commande EcoTron.
2. Le potentiomètre rotatif du capteur infrarouge permet de régler la distance de commutation de manière à ce que le matériau soit détecté jusqu'à environ 20 cm sous le disque d'épandage.

6.2.4 Surveillance des vis sans fin

Dans les épandeurs à dépendance totale de la trajectoire (EcoSat), la vitesse de l'arbre du moteur hydraulique sur la transmission par chaîne est mesurée au moyen d'un système de surveillance de la vis sans fin et signalée au panneau de commande dans la cabine du conducteur.

Le panneau de commande compare ces données réelles avec les données cibles et les corrige pour garantir un taux d'épandage très précis. Cette surveillance des vis sans fin ne nécessite absolument aucun entretien.



**N'utilisez pas de pression d'eau élevée pour nettoyer les composants électriques des épandeurs !
N'utilisez pas de jet de vapeur !**

6.2.5 Sonde de disque

Dans les épandeurs à dépendance totale de la trajectoire (EcoSat), la vitesse de l'arbre de la pièce d'épandage est mesurée par une sonde à disque et signalée au panneau de commande dans la cabine du conducteur.

Le panneau de commande compare ces données réelles avec les données cibles et les corrige pour assurer une largeur d'épandage très précise.

La diode de la sonde du disque doit clignoter 6 fois par rotation du disque.



**N'utilisez pas de pression d'eau élevée pour nettoyer les composants électriques des épandeurs !
N'utilisez pas de jet de vapeur !**

7. Données techniques - Série TAXON

Largeur d'épandage :	2 - 8 mètres (par pas de 0,5 mètre)
Volume d'épandage matière sèche :	10 à 250 g/m ² de graviers 5 à 40 g/m ² de sel
Entraînement : entraînement	entièrement hydraulique de la vis sans fin et du disque d'épandage. via l'hydraulique du véhicule
Huile nécessaire :	60 l/min ne doivent pas être dépassés !
Protection contre la pression :	190 bars
Panneau de commande :	Commande numérique dépendant des déplacements <u>EcoTron</u>
Informations sur le bruit :	Le niveau de bruit sur le lieu de travail du conducteur, mesuré en dB (A), dépend de la conception et du type de véhicule porteur. Le bruit de l'épandeur n'augmente pas le niveau d'évaluation du bruit local sur le lieu de travail du conducteur
Spécifications des vibrations :	Valeurs limites : 2,5 m/s ² pour les membres supérieurs 0,5 m/s ² pour les membres inférieurs Les valeurs effectives sont inférieures aux valeurs limites

Caractéristiques techniques

TAXON		25.1
Volume de matière sèche :	m ³	1,5
Volume de sel humide (FS) :	l	---
Profondeur de la trémie :	mm	807
Largeur totale :	mm	2 000
Centre de gravité sans sel humide : *	mm	748
Point de gravité avec le sel humide : *	mm	---
Hauteur du mur latéral :	mm	1 130
Poids à vide sans sel humide :	kg	463
Poids à vide avec du sel humide :	kg	---
Poids à vide chambre double (DK) :	kg	503
Poids à vide avec DK et FS :	kg	---
Volume d'épandage de sel :	g/m ²	5 - 40
Volume d'épandage de gravier/sable :	g/m ²	10 - 250
Volume d'épandage de saumure :	%	---
Largeur d'épandage :	m	2 - 8

* Dimension de la paroi arrière de la trémie (côté disque d'épandage) jusqu'au centre de gravité

8. Informations importantes

Cette machine répond aux exigences de sécurité de la directive européenne sur les machines.



Le fabricant décline toute responsabilité si l'épandeur n'est pas utilisé conformément aux instructions données dans la notice d'instructions !

L'utilisateur doit respecter strictement les règles générales de sécurité ainsi que les règles de l'association professionnelle !

Nos recommandations et règlements de sécurité ne prétendent pas à l'exhaustivité !

Déclaration de conformité CE au sens de la directive 2006/42/CE relative aux machines

Constructeur :

Bucher Municipal Wernberg GmbH
Daimlerstraße 18
D - 92533 Wernberg-Köblitz
Responsable de la documentation : C. Tretter

Description de la machine (équipement interchangeable) :

Épandeur à une chambre ou à deux chambres (pour le modèle DK !) pour le service hivernal

Type :

Il s'agit d'épandeurs de la **série TAXON 25.1**

Référence des normes harmonisées :

EN 12100, Sécurité des machines, Notions fondamentales, principes généraux de conception -
Partie 1 : Terminologie de base, méthodologie
EN 13021, Sécurité des machines, Notions fondamentales, principes généraux de conception -
Partie 2 : Principes et spécifications techniques

Explication :

L'épandeur ne doit pas être mis en service avant qu'il ait été établi que le véhicule porteur sur lequel cet épandeur doit être monté est conforme aux dispositions de toutes les directives CE pertinentes et applicables !

Wernberg-Köblitz, 01.09.2019

Lieu et date d'émission



____ (Victoria Rasoulkhani)

Nom et signature

Garantie

Les distributeurs d'engrais RAUCH sont fabriqués selon les méthodes de fabrication modernes et avec le plus grand soin et subissent de nombreux contrôles. C'est pourquoi RAUCH garantit ses produits pendant 12 mois selon les conditions suivantes :

- La garantie commence à la date de l'achat.
- La garantie comprend les défauts matériels et de fabrication. Pour les produits tiers (système hydraulique, électronique), notre garantie s'applique uniquement dans le cadre de la garantie du fabricant respectif. Pendant la période de garantie, les défauts de fabrication et matériels sont éliminés gratuitement par remplacement ou réparation des pièces concernées. Tous les autres droits, également les droits étendus, comme les demandes de transformation, de réduction ou de remplacement des dommages non survenus sur l'objet de la livraison, sont expressément exclus. La prestation de garantie est effectuée par des ateliers autorisés, par un représentant d'usine RAUCH ou par l'usine.
- Sont exclues de la garantie les conséquences de l'usure naturelle, l'encrassement, la corrosion et tous les défauts dus à une manipulation incorrecte ainsi qu'à des facteurs externes. La garantie s'annule en cas de réalisation sans autorisation de réparations ou de modification de l'état d'origine. La demande de remplacement s'annule si aucune pièce détachée d'origine RAUCH n'a été utilisée. Se référer au manuel d'utilisation. En cas de doute, s'adresser à notre représentant ou directement à l'usine. Les demandes de garantie doivent être faites au plus tard dans les 30 jours à compter de l'apparition du dommage auprès de l'usine. Indiquer la date d'achat et le numéro de série. Les réparations devant être effectuées dans le cadre de la garantie doivent être exécutées par l'atelier autorisé uniquement après concertation avec RAUCH ou son représentant officiel. Les travaux effectués dans le cadre de la garantie ne prolongent pas la période de garantie. Les défauts dus au transport ne sont pas des défauts d'usine et n'entrent donc pas dans le cadre de la garantie du fabricant.
- Toute demande de remplacement pour des dommages qui ne sont pas survenus sur le les appareils proprement dit, est exclue. Il en découle aussi qu'une garantie pour des dommages consécutifs dus à des erreurs d'épannage est exclue. Les modifications non autorisées sur le les appareils peuvent provoquer des dommages consécutifs et annulent la garantie du fournisseur pour ces dommages. En cas de préméditation ou de négligence grave de la part du propriétaire ou d'un employé responsable et dans les cas dans lesquels, selon la réglementation en matière de garantie du produit, en cas de défauts de l'objet de livraison pour les personnes ou les biens matériels il est prévu une garantie sur les objets utilisés de manière privée, l'exclusion de garantie du fournisseur ne s'applique pas. Elle ne s'applique également pas en cas d'absence de propriétés expressément assurées lorsque l'assurance a pour objet de protéger l'acheteur contre des dommages qui ne se produisent pas sur l'objet de la livraison proprement dit.

RAUCH Streutabellen
RAUCH Fertilizer Chart
Tableaux d'épandage RAUCH
Tabele wysiewu RAUCH
RAUCH Strooitabellen
RAUCH Tabella di spargimento
RAUCH Spredetabellen
RAUCH Levitystaulukot
RAUCH Spridningstabellen
RAUCH Tablas de abonado



<http://www.rauch-community.de/streutabelle/>



RAUCH Landmaschinenfabrik GmbH

 Landstraße 14 · D-76547 Sinzheim

 Victoria-Boulevard E200 · D-77836 Rheinmünster



info@rauch.de · www.rauch.de

Phone +49 (0) 7221/985-0

Fax +49 (0) 7221/985-200